

**Chammas & Marcheteau conseille Ed.AI dans sa
levée de fonds de 1,7 million d'euros (Intelligence artificielle / Éducation)**

Chammas & Marcheteau a conseillé la start-up lyonnaise Ed.AI dans le cadre de sa levée de fonds en *seed* d'un montant de 1,7 million d'euros, auprès des investisseurs Ring Capital, AFI Ventures, CentraleSupélec Venture et de *business angels*.

Fondée en 2024, Ed.AI développe une solution d'intelligence artificielle au service des enseignants, facilitant la correction des copies d'élèves et la création de parcours de remédiation personnalisés. L'outil s'intègre sans rupture dans les pratiques pédagogiques existantes, permettant aux enseignants de gagner un temps précieux.

Ce financement va permettre à Ed.AI de s'étendre à une centaine d'établissements dès 2025, d'élargir son champ d'action vers d'autres niveaux d'enseignement et disciplines, ainsi que d'accélérer son développement à l'international à l'horizon 2026.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Denis Marcheteau** (associé), **Arys Serdjanian** et **Jérémie Lolmède** (avocats) sur les aspects *corporate*, de **Caroline Cavanese** (associée) sur les aspects droit du travail, et de **Aude Spinasse** (associée) et **Constance Parini** (avocate) sur les aspects propriété intellectuelle.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.